

# Education

Montpellier, le 13 janvier 2025

## Vœux à la presse

## Deux nouveaux collèges ouvriront à Maraussan et Juvignac à la prochaine rentrée scolaire

A l'occasion de la cérémonie des vœux à la presse, Kléber Mesquida, Président du Département de l'Hérault a annoncé l'ouverture des collèges de Maraussan et Juvignac à la rentrée scolaire 2025-2026. Deux nouveaux collèges exemplaires, éco-responsables et adaptés au bien-être des collégiens, qui s'inscrivent dans le cadre du « Plan collèges 2021-2028 ».

Pour offrir aux **56 827 collégiens héraultais** un cadre de vie et d'apprentissage propice à leur bien-être et leur réussite dans leur parcours scolaire, le Département rénove et aménage les collèges existants et construit de nouveaux établissements plus écologiques et apaisés.

En 2024, il a investi **54 millions d'euros** dans la construction de nouveaux établissements, l'agrandissement et la rénovation d'autres collèges, en mettant la priorité sur la transition écologique. Matériaux biosourcés, économies d'eau et d'énergies, innovations... le Département mise sur la transition énergétique de ses bâtiments et promeut le vivre-ensemble, à travers des aménagements adaptés et ouverts à l'autre.

Dans chacun de ses projets, **l'accent est mis sur le bien-être des collégiens**, l'égalité entre les filles et les garçons, l'inclusion et l'accessibilité pour tous les élèves, y compris ceux en situation de handicap. Des espaces de vie apaisés ont été conçus, pour que chaque collégien se sente à sa place, épanoui, intégré et respecté.

**Les deux nouveaux collèges de Juvignac et Maraussan sont exemplaires**, comme celui de Port-Marianne (Montpellier) livré en 2022.

*« C'est la première fois dans les annales du Département que nous construisons 3 nouveaux collèges dans le même mandat, un investissement majeur que nous avons choisi de faire pour nos collégiens. »*

**Kléber MESQUIDA**, Président du Département de l'Hérault

**Service presse Département Hérault**

**Eléonore AVENET** 04 67 67 67 23 – 07 70 00 69 38

**Florence BALDIT** 04 67 67 49 04 – 06 46 12 70 09

**actu@herault.fr**

## Le Plan Collèges 2021-2028

Avec le « Plan collèges », le Département met tout en œuvre pour assurer les meilleures conditions d'accueil pour les collégiens héraultais scolarisés dans des établissements publics en investissant dans des constructions, réhabilitations et installations sportives innovantes et durables.

Le « Plan collèges 2021-2028 » s'articule autour de 2 grands axes majeurs :

- Construire, rénover les collèges mais aussi aménager des installations sportives, en s'inscrivant dans la transition écologique et énergétique.
- Promouvoir le concept de « collège apaisé » favorisant notamment l'inclusion et le partage des espaces entre les filles et les garçons.

Parmi les réalisations :

- **Avec la géothermie** : la technologie de la pompe à chaleur permet d'obtenir de très bons rendements pour produire et fournir aux bâtiments de l'énergie propre à partir de la chaleur et la fraîcheur captées sous la terre. Elle a été déployée au collège du Crès qui est devenu le 1<sup>er</sup> collège à énergie positive.
- **Avec le photovoltaïque** : le Département a déjà équipé de centrales photovoltaïques les collèges de Mauguio (1<sup>ère</sup> centrale en autoconsommation et revente en surplus), Loupian, Roujan, Le Crès, Port Marianne, Saint-Chinian et la Halle des sports de Clapiers.
- **Avec des matériaux durables** : avec la laine de verre, le Département mise sur le bois, le lin, le liège, la laine de mouton et le papier recyclé pour remplacer l'isolant traditionnel dont la fabrication génère plus de gaz à effet de serre. Les collèges de Port Marianne, Juvignac et Maraussan bénéficient de ces matériaux biosourcés.

### LE SAVIEZ-VOUS ? Le collège du Crès est le 1<sup>er</sup> collège à énergie positive dans l'Hérault !

En avril 2024, le Département de l'Hérault a inauguré le **1<sup>er</sup> collège à énergie positive du territoire héraultais**. Une démarche pionnière portée par le Département qui a réalisé d'importants travaux de rénovation et réhabilitation énergétique dans cet établissement dans la commune du Crès (11M€ investis sur ce projet).

**Site pilote pour réaliser une première expérience de rénovation globale**, le Département a transformé véritablement l'établissement, tant sur sa performance énergétique que sur sa rénovation fonctionnelle, concrétisant sa volonté d'exemplarité en termes de rénovation énergétique avec pour objectif d'atteindre une réduction de plus de 60% des consommations actuelles et d'en faire un bâtiment à énergie positive.

Également soucieux du bien-être des collégiens et du personnel de l'établissement, il en a également profité pour **améliorer le confort des usagers sur les plans thermiques, fonctionnels et environnementaux**.

## **Maraussan : un collège d'utilité publique dans le secteur biterrois**

**Le nouveau collège de Maraussan sera livré en septembre 2025. Les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> feront leur première rentrée, les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> l'année d'après. Déclaré d'utilité publique le 24 mai 2024 par le Préfet de l'Hérault, ce collège répond à la hausse des effectifs sur le secteur du Biterrois. Le Département poursuit ainsi sa politique d'offre d'équipements publics scolaires de haute qualité sur le territoire.**

### **Un projet reconnu d'utilité publique**

Face à la hausse des effectifs sur le secteur biterrois, le Département et la commune de Maraussan ont approuvé le projet de construire un nouveau collège.

Après l'enquête publique qui s'est tenue du 26 janvier au 27 février 2024, suivie d'un avis favorable du commissaire enquêteur et de la déclaration d'utilité publique par le Préfet de l'Hérault le 24 mai 2024, le plan local d'urbanisme a pu être mis en compatibilité et le permis de construire a été délivré le 30 mai 2024. Les procédures administratives terminées, la 1<sup>ère</sup> pierre a été posée en juillet 2024.

**Financé par le Département et l'Etat, ce nouveau collège sera livré en septembre 2025.** Les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> feront leur première rentrée ; puis la deuxième année accueillera les 3 niveaux de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> de l'enseignement général ; et les 4 niveaux à la rentrée 2027.

Le secteur du nouveau collège à Maraussan, adopté lors de la session de l'Assemblée départementale le 18 novembre 2024, tend à **favoriser sur le nord-ouest de l'Hérault, la mixité sociale et l'équité ainsi que l'équilibre entre les collèges de la ville de Béziers.**

### **Un collège exemplaire conçu pour le bien-être des collégiens**

Le nouveau collège à Maraussan aura une capacité de 24 divisions de 28 élèves en moyenne, 6 divisions par niveau, y compris une classe ULIS de 12 élèves. Une SEGPA de 64 élèves viendra compléter l'effectif. Ce sont 5 850 m<sup>2</sup> de surface utile qui seront construites et des équipements sportifs dédiés seront réalisés : un plateau sportif de type hand-ball et une piste d'athlétisme. Le collège sera doté d'une salle polyvalente de 230 m<sup>2</sup> et d'un aménagement innovant, un Fab Lab de près de 200 m<sup>2</sup> à usage des collégiens. Il est également prévu la création d'une voirie de desserte du collège qui accueillera notamment le stationnement des bus de transport scolaire.

### **Label Bâtiment durable Or pour le futur Collège de Maraussan**

C'est en conformité avec l'engagement du mandat de construire des bâtiments écoresponsables, que ce projet de collège a été conçu. Le Département a notamment veillé à ce que le projet intègre les objectifs environnementaux, mais également le bien-être des collégiens et des personnels de l'établissement. Plusieurs dispositifs ont ainsi été prévus dès la conception du projet afin de favoriser le bien-être des élèves,

des équipes pédagogiques et des agents tout tendant à l'excellence énergétique par l'utilisation de matériaux biosourcés.

Le projet d'Espagno&Milani architectes et d'Imagine Architecture a misé sur la construction en bois pour réduire l'empreinte écologique du bâti tout en privilégiant la création d'espaces de rencontres pour les élèves. En 2023, le projet a obtenu **le niveau Or du label « Bâtiment durable Occitanie » (BDO)** sur le volet conception. Il fait la part belle aux matériaux bio sourcés (pierre, bois...) et à des solutions innovantes (géothermie, ventilation double-flux, photovoltaïque...) :



- **La conception architecturale a pris en compte les orientations Nord-Sud**, afin d'optimiser la protection solaire et atteindre les objectifs de confort d'été tout en profitant l'hiver des apports solaires. Une conception architecturale qui s'adapte à son environnement pour profiter au mieux des ressources naturelles (soleil, pluie, etc.) permettant ainsi d'assurer un confort optimal aux collégiens en toute saison.
- **Les différentes essences végétales y agrémenteront les espaces de vie.** Le projet paysager bénéficiera de la récupération des eaux de toiture pour l'irrigation des espaces verts.
- **L'architecture en « peigne » permettra également une organisation de l'espace avec plusieurs bâtiments parallèles**, à distance les uns des autres et reliés par un long bâtiment perpendiculaire. Le bâtiment sera composé d'un axe de circulation et de 4 bâtiments connectés. Cette construction prévoit également un système modulaire qui permettra une extension ultérieure des classes.



→ **Les cours du collège seront « apaisés » :**

- Prévoyant des espaces intimes dans les cours, isolés des espaces communs attenants par les plantations, les espaces articuleront donc les ambiances plus calmes ou plus dynamiques.
- Les cours seront multifonctionnelles et réparties selon les différences d'âge (6<sup>e</sup> /5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>).
- Le préau dessinera une forme atypique, naturelle et captivante, comme issue du site et des formes végétales d'une « canopée bâtie ».

→ **Conformément à son engagement de construire des bâtiments publics écoresponsables**, le Département a choisi des matériaux naturels et plus écologiques : les murs de la façade du rez-de-chaussée seront en pierre massive, l'ossature des murs de l'étage sera en bois et la structure de la canopée du préau sera couverte de panneaux de bois massif.

→ **Transport scolaire et mobilités douces :**

- L'emplacement de ce futur collège à Maraussan a pris en compte les temps de trajets et l'accessibilité des élèves. Il devrait ainsi permettre aux élèves de baisser leur temps de trajet de 10 min pour les élèves de Corneilhan et Lignan-sur-Orb qui seront déposés devant leur collège.
- Des aménagements de trottoir seront réalisés le long du collège afin de sécuriser la dépose des élèves qui se fera côté collège évitant ainsi la traversée de la voie de desserte.
- Engagé pour les mobilités douces et la pratique du vélo, le Département a également prévu une piste cyclable aménagée le long de la voie, du côté opposé au collège, et qui desservira la future zone urbanisée.



## CHIFFRES CLÉS

**Surface utile :** 5 850 m<sup>2</sup>

**Capacité d'accueil :** 28 divisions (dont 4 pour la SEGPA), soit 784 élèves maximum (avec la possibilité d'une extension à 32 divisions - dont 4 pour la SEGPA).

**Aménagements :** 26 salles d'enseignement, 1 plateau sportif, 1 piste de course et 4 logements de fonction.

**Durée des travaux :** 20 mois

**Livraison :** première phase : 2025 – deuxième phase : 2026

**Coût de l'opération :** 30 350 000 € TTC

**Financement :** 100% Département de l'Hérault, avec une subvention de l'Etat de 3M € au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)

## Juvignac : répondre à la hausse des effectifs sur le secteur ouest de Montpellier

**Pour faire face à la hausse des effectifs du secteur Ouest montpelliérain, le Département inaugurerà le nouveau collège de Juvignac à la rentrée scolaire 2025. Le Département entend poursuivre sa politique d'offre d'équipements publics scolaires de haute qualité sur le territoire.**

Le Département de l'Hérault est l'un des plus attractifs de France en accueillant chaque année plus de 14 000 habitants nouveaux (+1,2% par an selon l'INSEE). Cette dynamique entraîne mécaniquement une hausse des effectifs scolaires et des besoins d'accueil de nouveaux collégiens. A la rentrée 2024, l'Hérault comptait **56 827 collégiens**.

Le secteur de Montpellier Ouest connaît une évolution à la hausse des effectifs sur chacun des collèges du périmètre concerné (Saint Jean de Vedas, Pignan, Fabrègues) limitant leur capacité d'accueil, qui se cumule avec une hausse d'effectifs en provenance des communes de Juvignac, Lavérune et Montpellier.

Forts de ces constats, le Département de l'Hérault et l'Académie de Montpellier ont coconstruit la sectorisation des effectifs du secteur Ouest de Montpellier, en évaluant les possibilités d'extension des collèges existants ou la possibilité de construire de nouveaux collèges.

### La nécessité d'un collège neuf à Juvignac

L'augmentation constante du nombre d'élèves dans les collèges du secteur Ouest de Montpellier entraînait le risque d'un nombre trop important de classes dans les établissements existants, dégradant de fait la qualité de l'enseignement donné. L'agrandissement des collèges existants aurait été fait au détriment d'autres équipements importants.

Engagé pour les conditions d'éducation des collégiens, **le Département a donc fait le choix d'investir massivement dans la construction de ce nouveau collège à Juvignac**, projet acté par l'Assemblée départementale lors de sa séance du 2 mars 2020.

Cette nouvelle sectorisation permettra à la fois de garder un nombre d'élèves en deçà du maximum possible dans les établissements existants de ce territoire, et de répondre à la démographie croissante de la Métropole 3M (avec 2% d'habitants en plus chaque année).

Ce nouveau collège répondra tant aux exigences environnementales qu'à la qualité d'accueil des collégiens et leur bien-être et aux nouvelles pratiques pédagogiques. En matière de mobilité, le tramway desservant le secteur offrira une accessibilité importante à ce collège.

## Une conception écoresponsable labellisée

Le projet d'AER Architectes a misé sur la construction en bois pour **réduire l'empreinte écologique du bâti tout en privilégiant la création d'espaces de rencontres pour les élèves**. Un système modulaire 3D permettra une extension des classes pour accueillir entre 650 et 700 élèves.

Maniant habilement construction en bois et végétation foisonnante pour fondre le bâti dans le paysage, le projet permettra ainsi de réduire l'empreinte écologique du bâti tout en privilégiant la création d'espaces de rencontres pour les élèves. Une vraie harmonie architecturale, propice au bien-être des élèves. Le projet s'inscrit dans **la démarche « Bâtiments Durable Occitanie (BDO) »** et a obtenu en janvier 2024 **le « niveau Or » du label** pour sa conception.



Installé sur le site du stade Pierre-Hugues-Pénaranda à Juvignac, ce bâtiment s'appuie sur une conception éco-responsable exemplaire qui mise sur :

- **La réduction de l'énergie grise du bâti grâce** à l'utilisation du bois pour limiter son empreinte écologique.
- **La maîtrise de l'énergie dans l'établissement** avec notamment une alimentation par un réseau de chaleur urbain avec chaufferie de quartier bois.
- **L'utilisation de ressources et savoir-faire locaux.**

En forme de U, le collège disposera d'une cour imaginée pour privilégier **les échanges apaisés entre groupes de collégiens**, avec des îlots de végétation pensés comme de véritables lieux de convivialité pour se détendre, lire, discuter, participer à des activités collectives... La cour sera ouverte sur un espace naturel boisé qui accueillera un jardin pédagogique et permettra de dispenser la classe en extérieure dans un cadre privilégié.



### CHIFFRES CLÉS

**Surface :** 15 000m<sup>2</sup> dédiés au collège, dont 6 600m<sup>2</sup> de surface à bâtir et 3 500m<sup>2</sup> d'Espace boisé classé

**Capacité d'accueil :** 24 divisions, soit 650 à 700 élèves pourront être accueillis dans un premier temps. Une extension pourra recevoir 4 nouvelles divisions dans un second temps.

**Montant de Travaux :** 29,9M€ TTC.